

# Les Roms de Maxéville restent



■ Expulsés de leur camp par les gens du voyage en février, ils ont craint de l'être cet été par les autorités.

Photo d'archive Denis MOUSTY

On les avait rencontrés, alors qu'un méchant litige les opposait aux gens du voyage, leurs voisins. Or eux sont Roms, et sous la menace de voir leur camp brûler, ils avaient fini par fuir le territoire (notre édition du 25 février dernier). Mettant ainsi un terme aux actions engagées par la mairie pour rendre leur séjour viable.

« Mais ils sont revenus ! », nous annonçait hier Henri Bégorre, maire de Maxéville où les Roms ont repris leurs habitudes, rue Ambroise-Paré à l'arrière du Haut-Dul. « Les gens du voyage étant partis cet été, les Roms se sont réinstallés. Ils sont une cinquantaine, dont la moitié d'enfants et une douzaine de caravanes. »

## Donnant-donnant

Henri Bégorre pensait alors pouvoir reprendre le processus là où il était resté. Qui n'est pas celui de l'assimilation. Mais pas celui non plus de l'expulsion. « L'idée n'est pas de tout leur offrir

sur un plateau d'argent. Mais qu'il y ait de notre côté une prise en compte de leur situation et, de leur côté, une responsabilisation. Le Grand Nancy leur met une benne à disposition ? Sous condition qu'ils nettoient leur camp. On leur offre l'accès à l'eau ? Oui, mais charge à eux de se soucier de la scolarisation des enfants et de l'apprentissage du français par exemple. »

Las, le maire apprend la semaine dernière que leur expulsion est décidée. La nouvelle lui en est transmise officieusement dans les couloirs de la préfecture. Fin de l'expérimentation. « Alors même que le maire n'est pas opposé à leur présence ! », s'insurge M. Bégorre. « Absurde, ils vont revenir, forcément ! Je suis frappé que notre société, quelles que soient les chapeaux, ne prenne pas la dimension humaine de ces problèmes, qu'on croit résoudre en les expulsant... »

L'affaire s'ébruite au pire

des moments. Critiqué sur son approche très « ferme » de la problématique Rom, le gouvernement Ayrault organisait, précisément hier, une réunion interministérielle sur la question. L'heure était au rétropédalage.

## Qu'on se rassure !

Ce qui n'a évidemment pas échappé aux services de la préfecture qui ont tôt fait de donner leur version de l'histoire : « Je tombe des nues ! », assurait ainsi Magali Daverton, directrice de cabinet du préfet. « Nous n'avons certainement pas demandé l'expulsion ! Seul le propriétaire du site, la société d'économie mixte Solorem, nous a demandé d'effectuer le recensement des gens occupant les lieux dans le cadre d'une procédure d'expulsion qu'elle comptait initier. Mais ce n'est pas de notre fait. De toute façon nous ne ferions rien sans décision du juge. Et même dans ce cas, nous tenterions

de leur trouver une solution de rechange. Nous ne sommes pas des monstres ! »

La Solorem confirme, mais nuance. « Il n'y a pas d'expulsion demandée, et pour l'instant il n'y en aura pas », assure Stéphane Colin son directeur. « Nous avons effectivement demandé le recensement, comme nous le faisons toujours dans le cas d'une occupation illégale d'un site. » Site mitoyen d'un chantier de voirie, et c'est là d'ailleurs le principal souci de la Solorem. « Pour gagner leur camp, ils sont obligés de traverser le chantier, ce qui est potentiellement dangereux. Nous les en avons donc informés. » Mais pour l'heure, ils peuvent rester.

Rassuré, Henri Bégorre soupçonne que le calendrier politique national a opportunément joué en faveur de ses administrés voyageurs. « Mais tant mieux si ça a accéléré les choses. Il est grand temps désormais de travailler sur le fond. »

Lysiane GANOUSSE